

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUIN 2018**

Délibération
n° 2018.06.232

**Rationalisation de la
gestion du flux
« branchages » :
création d'un fonds
de concours pour
l'aide à
l'aménagement
d'aires de dépôt de
branchages dans les
communes**

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2018**

Secrétaire de séance : Jean-Marc CHOISY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Pierre LEGER

Ont donné pouvoir :

Anne-Marie BERNAZEAU à Fabienne GODICHAUD, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, François ELIE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Vincent YOU à Jean-Philippe POUSSET

Suppléant(s) :

Thierry HUREAU par Pierre LEGER

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Michel BUISSON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Georges DUMET, François ELIE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Eric SAVIN, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018

**DELIBERATION
N° 2018.06.232**

DECHETS

Rapporteur : Monsieur PERONNET

RATIONALISATION DE LA GESTION DU FLUX « BRANCHAGES » : CREATION D'UN FONDS DE CONCOURS POUR L'AIDE A L'AMENAGEMENT D'AIRES DE DEPOT DE BRANCHAGES DANS LES COMMUNES

Des aires communales de dépôt de branchages existent dans plusieurs communes de GrandAngouleme. Elles permettent de :

- Limiter les déplacements en voiture, pour les particuliers évacuant leurs déchets verts
- Limiter les rotations de camions de déchèteries, car le dépôt en déchèterie est évité
- Dé-saturer les déchèteries pour ce flux qui est en réalité une richesse pour les territoires
- Éviter un traitement de déchets verts pour la collectivité
- Restituer le paillis aux usagers de l'aire (produit localement ou à Frégeneuil)
- Disposer d'un paillis de proximité pour l'alimentation des composteurs publics
- Sensibiliser les usagers à l'utilisation du paillis.

Aujourd'hui, il est proposé de créer un fonds de concours annuel d'un montant de 10 000 € pour aider les communes intéressées par la création d'aires de dépôt de branchages. Une aide à hauteur de 50 % pourrait être attribuée, dans la limite de 2 000 € par aire communale, avec un paiement à la livraison de l'aire.

Vu l'avis favorable de la commission politiques et équipements communautaires du 19 juin 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER la création d'un fond de concours pour l'aide à l'aménagement d'aires de dépôt de branchages dans les communes.

D'AUTORISER le Président toute personne dûment habilitée à signer tout document relatif à ce fonds de concours et aux versements associés.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

05 juillet 2018

Affiché le :

05 juillet 2018